

PASSEZ
UN BEL ÉTÉ

à La Trinité-sur-Mer



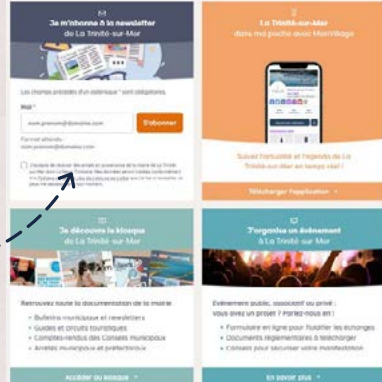
Pour recevoir
**LES ACTUALITÉS DE LA
COMMUNE PAR MAIL**

ABONNEZ-VOUS À LA NEWS TRINITAINE

© Christophe Le Potier



**JE M'INSCRIS DIRECTEMENT
SUR LE SITE DE LA MAIRIE**



VOS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ**P04**

- Agenda des festivités

ENVIRONNEMENT**P08**

- Le guide du parfait éco-touriste
- Eaux noires et grises, les aires de carenage et les rejets moteur
- Gestion des déchets
- Plage sans poubelle

RÈGLEMENTATION DES PLAGES**P12**

- Sur l'eau, je suis prudent
- Sur la plage, je suis respectueux

LES BONS RÉFLEXES**P14**

- Prévenir les risques incendie
- Limiter les nuisances sonores
- Se protéger en cas de vagues de chaleur
- Se former aux Gestes qui sauvent

INFORMATIONS GÉNÉRALES**P16**

- L'annuaire de la commune
- Les numéros d'urgence
- Les horodateurs
- Le guide des producteurs locaux

DÉCOUVRIR LA TRINITÉ-SUR-MER**P18**

- Les circuits touristiques
- Le Trinibus, navette gratuite
- Loopi, l'application de randonnée
- Baludik, un jeu de piste en famille
- L'application Mon Village

VOS RENDEZ-VOUS CET ÉTÉ

CULTURE

26 JUILLET : Conférence d'Orlabay SNT - Projection du film «Fortune de mer» sur la course de kriter 2 autour du monde en 1975 (La Vigie)

8 AOÛT : Bourse aux livres solidaire (Espace de proximité du 40 du Voulrien)

BRADERIE

DU 19 AU 24 AOÛT : Puces de mer (Esplanade de la Capitainerie)

23 AOÛT : Braderie des commerçants

CONCERT

28 JUIN : Concert Trinichoeur et la chorale Kan-Er-Mor (Eglise St Joseph)

16 JUILLET : Les Milles Musicaux | François Lazarévitch et son ensemble baroque (La Vigie)

25 JUILLET : Les Copains du bord & Dégustation d'huîtres (Esplanade de la Capitainerie)

13 AOÛT : Les Milles Musicaux | Jacky Terrasson Trio (La Vigie)

SPORT

22 JUIN : Red Ouf SwimRun (Plage de Kervillen)

28 JUIN : Fête de la Godille : Concours de godilles & concert Keiko Borjeson (Môle des pêcheurs)

TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS MATIN EN AOÛT
Réveil musculaire face à la mer | Gratuit
(Esplanade de la Capitainerie)

THÉÂTRE

24 & 25 JUILLET / 8 & 9 AOÛT / 16 & 17 AOÛT :
Les Tréteaux Trinitains | La dame de chez Maxim
(La Vigie)

SECOURISME

18 JUILLET : Un Été qui sauve : Initiation aux gestes de premiers secours par la Croix-Rouge française (Plage de Port-Biren)*

8 ET 9 AOÛT : Un Été qui sauve : Initiation aux gestes de premiers secours par la Croix-Rouge française (Plage du Men-Dû)*

***Gratuit avec inscription obliatoire à l'accueil de la mairie**

VOS RENDEZ-VOUS CET ÉTÉ

NAUTISME

6 JUILLET : La Trinité Cowes (SNT)

DU 11 AU 14 JUILLET : National requin (SNT)

DU 12 AU 14 JUILLET : Voiles classiques (SNT)

DU 12 AU 14 JUILLET : National 7m50 (SNT)

9 & 10 AOÛT : Rallye Challenge Kerviler (SNT)

16 AOÛT : Les Voiles de la Baie de Quiberon (SNT)

ENVIRONNEMENT

11 JUILLET : Apéro-ponton (Esplanade de la Capitainerie)

AUTRES MANIFESTATIONS

17 JUILLET : Troménie Sainte-Anne
(Procession religieuse du pont de Kerisper au Bois du Poulbert)

19 JUILLET : Grillade party de la SNSM (Esplanade de la Capitainerie)

15 AOÛT : La Trinité-sur-Mer en fête avec animations, concerts et feu d'artifice (Esplanade de la Capitainerie)

UNION DES COMMERÇANTS

L'Union des commerçants trinitains (UCT) a la volonté de dynamiser la ville avec des manifestations diverses comme le village de L'Armen Race, Les Puces de mer, la Braderie des commerçants, le jeu de l'objet insolite pendant le festival Trini'kids.

Cet été, l'UCT vous donne rendez-vous le 23 août pour faire de bonnes affaires à la Braderie des commerçants et du 19 au 24 août pour les Puces de mer sur l'esplanade de la Capitainerie.



Contact : uctrinite@gmail.com



LES MILLES MUSICAUX

FRANÇOIS LAZAREVITCH ET SON ENSEMBLE BAROQUE « Beauté Barbare » Mercredi 16 juillet (21h)



Danses polonaises et hanaques, musiques populaires et traditionnelles anciennes de l'Europe de l'Est (Pologne, Moravie, Slovaquie, Roumanie, ...) dont les mélodies et les rythmes sont restés proches de ceux entendus par Telemann lui-même... Une belle histoire et un merveilleux voyage que nous proposent François Lazarevitch et son ensemble baroque.

JACKY TERRASSON TRIO « Moving On » Mercredi 13 août (21h)

Ce titre du nouvel album de Jacky Terrasson résume parfaitement les nouvelles aspirations « du plus voyageur des pianistes de jazz, un pianiste du bonheur » (Telerama). Dernière chaque titre se cache une aventure, une histoire, de la profondeur et l'envie de croquer la vie avec gourmandise et délicatesse.



Billetterie : Sur les marchés de la place du Voulien les mardis et vendredis matin, à l'office du tourisme de La Trinité-sur-Mer et sur le site FESTIK.

LA TRINITÉ-SUR-MER EN FÊTE

Les festivités du 15 août reviennent à La Trinité-sur-Mer avec un beau programme d'animations gratuites.

Cette année, le **char fleuri trintiaïn** revient après de nombreuses années d'absence. La **SNSM** proposera une visite de sa vedette. Le **Bagad de Lann Bihoué** offrira au public une aubade puis un magnifique concert en soirée. L'**Amicale des pompiers de Carnac** revient pour la 2e année consécutive afin de vous proposer animations, buvette et restauration. L'association **La Vigie** vous proposera une dégustation d'huitres. Les **Copains du Bord** et le groupe **Song'Ria** feront le show sur scène avant le très attendu feu d'artifice sur le port. On vous attend aussi nombreux que l'année dernière pour cette journée festive et conviviale qui renoue avec nos traditions.



+ d'infos : www.latrinitesurmer.fr

LES TRÉTEAUX TRINITAINS



Fondée en 1965 par Jean Le Rouzic, médecin du village, la troupe mythique **Les Tréteaux trinitains** alterne comédies contemporaines et pièces du répertoire classique. Les bénéfices des représentations sont reversés à des œuvres caritatives. Théâtre tous publics.

Pour fêter les 60 ans de la troupe, les Tréteaux Trinitains reprendront cet été **La Dame de chez Maxim** de Georges Feydeau, qui leur avait valu tant de succès.

Réservez dès maintenant vos places :

Représentation les 24 & 25 Juillet / 8 - 9 - 16 & 17 Août à 20h45 à l'espace culturel La Vigie de La Trinité-sur-Mer



Billetterie : A l'office de tourisme, sur le site FESTIK et sur les marchés de La Trinité-sur-Mer à partir de juillet. Contact: 06 62 03 22 64 / treteauxtrinitains@gmail.com

APÉRO-PONTON

**Le vendredi 11 juillet (17h)
Esplanade de la Capitainerie**

Pour accéder à ces apéros gratuits, suivez le circuit participatif et ludique vous emmenant de stand en stand. Collectez les jetons pour accéder à l'apéro offert. Mais surtout recevez de nombreuses informations pour mieux comprendre l'environnement et des astuces pour le préserver.

Une mine d'informations ludiques et familiales sur l'environnement et la biodiversité locale !



FILM & DÉBAT



sur la course au large

Depuis 2024, la SNT et Orlabay organisent plusieurs conférences annuelles à l'espace culturel La Vigie afin de faire découvrir la course au large au Grand public.

Après la conférence sur le Vendée Globe avec Damien Seguin, l'America's Cup par Bruno Troublé, le Vendée Globe par Michel Desjoyaux et le documentaire Whitbread 73, Orlabay et la SNT vous proposent de revivre en images **L'aventure de Kriter 2**, le 26 juillet prochain à La Vigie (20h).



Tout l'équipage sera là pour fêter les 50 ans de cette course et répondre à vos questions. **Olivier de Kersa-son** viendra de Tahiti pour l'occasion.

Billetterie sur HelloAsso

LE GUIDE
DU PARFAIT
ÉCO-TOURISTE
EN 17 BONNES
RÉSOLUTIONS



c'est pas la mer à boire

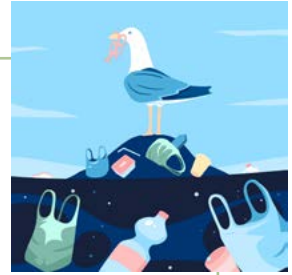


CONSULTEZ LE
GUIDE DU
PARFAIT
ÉCO-TOURISTE



J'ADOPTE LES BONS GESTES DU MARIN RESPONSABLE

- Pour préserver la biodiversité de la rivière de Crac'h,
- Pour vivre ensemble notre espace maritime,
- Pour prévenir les rejets polluants dans le milieu naturel.



EAUX NOIRES ET GRISES

LES REJETS POLLUANTS SONT VIDANGÉS À LA STATION DE POMPAGE DU PORT.

J'utilise la station de pompage des eaux noires du port. Si je n'ai pas de cuve à eaux noires, alors j'installe un toilette chimique ou j'utilise des sanitaires à terre. A bord, j'utilise des produits d'entretien et des savons naturels et biodégradables.

Si je suis équipé de toilettes chimiques je peux vidanger ma caisse à eaux noires dans les réceptacles à eaux noires des sanitaires du port (darse Kerisper et darse Grassenne).



LES AIRES DE CARENAGE

LE CARÉNAGE S'EFFECTUE SUR UNE AIRE DEDIEE.

Le carénage à la marée constitue une source de pollution. Les particules d'antifouling dispersées dans l'eau ont un impact durable sur la faune et la flore marine. J'utilise donc une aire de carénage propre et j'utilise des produits appropriés.

Je prends rendez-vous à la Capitainerie qui réservera une place à terre.

LES DÉCHETS

JE TRIE ET JE DÉPOSE À TERRE

Je ramène mes déchets de navigation triés à terre, que je dépose dans les compartiments mis à disposition. Je ne jette pas mes mégots ni à terre ni en mer et je ramasse les déjections de mon animal de compagnie. J'évite de déposer mes déchets sur les îles.

LES REJETS MOTEURS

STATION CARBURANT ET STATION DE POMPAGE

Le bidonnage à flot n'étant pas autorisé, j'utilise la station carburant du port. Pour éviter tout rejet de carburant ou d'huile, je ne remplis pas totalement mon réservoir, je ne bidonne pas et je ne vidange pas mes eaux de fond de cale dans le milieu naturel.



GESTION DES DÉCHETS & POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les points d'apport volontaire (PAV) ne sont pas des lieux de dépôts sauvages tolérés. S'ils sont saturés, les détenteurs de déchets doivent les conserver jusqu'à un autre PAV pouvant accepter leurs déchets ou même les emporter avec eux sans autre solution.

Toute personne abandonnant des déchets sur la voie publique s'expose à des poursuites pénales et à une verbalisation de 135 euros (art. R634-2, R635-8, R644-2 du Code pénal).

Tout moyen d'identification de l'auteur du dépôt permettra à l'agent de police municipale de dresser le procès-verbal d'infraction. Des consignes claires ont été données à notre police municipale : passer du rappel à l'ordre à la verbalisation.



Consultez le guide du tri des déchets



LES BONS GESTES

Pensons réduction de nos déchets ! Et pour tout déchet qui n'aurait pas pu être évité, adoptons les bons gestes :

- **Pour les ordures ménagères**, ne pas utiliser de sacs trop volumineux : 50 L maximum, sinon les sacs ne rentrent pas dans les colonnes.
- **Pour le tri**, ne pas utiliser les sacs jaunes ou de sacs fermés, mais privilégier les cabas ou les caisses afin de pouvoir les vider ensuite plus facilement dans les colonnes.
- **Pour les biodéchets**, ne pas mettre de déchets verts qui doivent être apportés directement en déchetterie.
- **Pour les encombrants**, les appareils électriques ou électroniques, le bois, les ferrailles, les plastiques, les matériaux de construction, les bidons d'huile et les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie. **Rappelons que les déchèteries sont aussi ouvertes le samedi jusqu'à 18h00 et accessibles avec votre « Pass déchetterie » individuel.**

PLAGE SANS POUBELLE

GARDONS LA PLAGE PROPRE, EMPORTONS NOS DÉCHETS !

Help keep the beach clean, take your rubbish with you



En rapportant vos déchets, vous respectez la nature des lieux et l'engagement de la commune à préserver l'environnement.

→ Plus d'infos sur la.trinitesurmer.fr



LUTTER CONTRE LES DÉCHETS ET LA POLLUTION DES OCÉANS

Dans le cadre de son engagement pour lutter contre les déchets et la pollution des océans, la commune a décidé de supprimer les poubelles sur les plages au profit de poubelles de tri sélectif qui seront installées sur tous les parkings de plages.

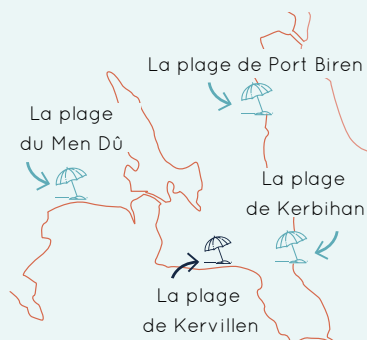
Les usagers de la plage seront ainsi invités à quitter la plage avec leurs déchets afin de préserver notre environnement.



OÙ SE Baigner ?

La Trinité-sur-Mer dispose de plusieurs zones de baignade protégées. Elles sont matérialisées par des bouées sphériques jaunes.

Les périmètres ainsi délimités sont réservés exclusivement aux baigneurs et interdits à tout bateau motorisé ou non, ainsi qu'aux engins de plage de type pédalo, canoë, kayak, planche à voile, standup paddle-board...



Sur ces trois sites, la baignade n'est pas surveillée et le public se baigne à ses risques et périls.



A Kervillen, la baignade est surveillée du 2 juillet au 30 août de 13 heures à 19 heures par les nageurs sauveteurs de la SNSM.

QUE DISENT LES PAVILLONS



• **Drapeau rouge** : Baignade Interdite.



• **Drapeau orange** : Baignade surveillée avec danger limité ou marqué.



• **Drapeau vert** : Baignade surveillée sans danger apparent.



• **Drapeau bicolore** : Zone de baignade surveillée.



• **Drapeau pollution** : Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine ou sous-marine protégée.



• **Drapeau à damier** : Zone de pratique aquatique et nautique.



• **Manche à air** : Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques.



• **Flamme rouge** : Zone de danger.

CHEMIN CÔTIER ET ABORDS DES PLAGES

Sur le chemin côtier depuis le terre-plein des Américains jusqu'au site du Poulbert, ainsi que sur les dunes bordant les plages, sauf secours.



METTONS FINS

AUX CAIRNS SUR NOS PLAGES

Pour préserver notre littoral, laissez les galets là où la mer les a déposés.



SUR L'EAU, JE SUIS PRUDENT

La circulation des engins de plage (périssoires, pneumatiques, canoës, pédalos...) est **interdite au-delà d'une zone de 300 mètres** à partir du bord des eaux à l'instant considéré.

La vitesse des embarcations nautiques, engins de sports et planches à voiles **ne doit pas être supérieure à 5 noeuds dans la zone des 300 mètres** à partir du bord des eaux à l'instant considéré. **Tous les engins de vitesses motorisés sont interdits** dans la limite des 300 mètres sur tout le littoral de la commune.



En raison de courants pouvant être très forts, la baignade et les canots pneumatiques ou autres petites embarcations sont interdites des deux côtés du pont du Poulbert et dans un rayon de 70 mètres.

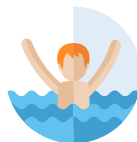


Pour des raisons de sécurité, il est interdit de se baigner dans le chenal, le port et de sauter du Pont de Kérisper et des différents quais.



196

Témoin ou victime d'un problème en mer, faire le 196, numéro gratuit des urgences en mer.



SUR LA PLAGE, JE SUIS RESPECTUEUX

Les usagers des plages et les baigneurs doivent **faciliter le passage** en toute zone **des véhicules et embarcations** destinés aux missions de **surveillance et de secours**.

Il est demandé à chacun de **respecter la tranquillité d'autrui**. En conséquence, les appareils musicaux et téléphones cellulaires ne doivent pas nuire à l'entourage.

Les jeux ou pratiques sportives de nature à gêner ou à présenter un danger pour autrui et en particulier pour les enfants ne sont pas autorisés. **La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les plages**. La pratique collective de jeux de ballon est à adapter en fonction de la fréquentation et du coefficient de marée. **La chasse sous-marine n'est pas autorisée aux abords des plages du 1er juillet au 31 août**.

(Arrêté municipal 2023-032)

INTERDITS SUR LES PLAGES TOUTE L'ANNÉE



PRÉVENIR LES RISQUES INCENDIE DE FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION.

Les incendies de forêts et de végétation ont durement touché notre région au cours des dernières années. Le changement climatique intensifie ce risque. Le débroussaillage est donc la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : **il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers.**

Vous êtes concerné par cette obligation **si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 m de bois, forêts, landes, maquis et garrigues de plus de 4 ha.** Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible en zone urbaine dans ce même périmètre.



Retrouvez toutes les informations sur comment et quand débroussailler votre terrain



Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres conservés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

SE FORMER AUX GESTES QUI SAUVENT

En matière de gestes de premiers secours, la France est la mauvaise élève de l'Europe avec à peine plus de 40% des Français formés... Pour atteindre l'objectif de 80% que la Croix-Rouge française s'est fixée, une seule solution : **vous donner envie d'apprendre ces gestes qui peuvent sauver des vies.** Savoir appeler les secours, mettre une personne en position latérale de sécurité (PLS), pratiquer un massage cardiaque ... aucun de ces gestes ne s'improvise et encore moins en situation de stress ! Et pourtant, ils sont essentiels durant les premières minutes d'une catastrophe ou d'un accident.



Des initiations sont organisées par la mairie de La Trinité-sur-Mer en partenariat avec la Croix-Rouge française :

- Vendredi 18 juillet de 9h à 11h ou de 17h à 19h sur la plage de Port-Biren
- Vendredi 8 et samedi 9 août de 9h à 11h ou de 17h à 19h sur la plage du Men-Dû

Initiations gratuites avec inscription obligatoire en mairie

FORTES CHALEURS, PROTÉGEZ-VOUS AVANT LES PREMIERS EFFETS !



NUISANCES SONORES, FAVORISONS LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

● **Les travaux bruyants** de type terrassement, de charpente et couverture, de maçonnerie, de ferronnerie, de menuiserie etc... **sont autorisés toute l'année, uniquement entre 7h et 19h tous les jours de la semaine, de 7h à 12h et de 15h à 19h le samedi. Ils sont interdits toute la journée les dimanches et jours fériés.**

Dispositions spécifiques à la période estivale:
du lundi de la troisième semaine de juillet au samedi de la troisième semaine d'août. **Tous les travaux bruyants effectués par des professionnels ou des particuliers sont interdits.**

● **Les travaux d'entretien de jardin**, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur de type tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, broyeur, meuleuse, etc, ne sont **autorisés qu'aux horaires suivants :**

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h;
- Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h.

Dispositions spécifiques à la période estivale :
du lundi de la troisième semaine de juillet au dimanche de la troisième semaine d'août, ces mêmes travaux ne sont **autorisés qu'aux horaires suivants :**

- Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h;
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.





MAIRIE

Le lundi :
9h00 à 12h00
Du mardi au jeudi :
9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00
Le vendredi :
9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00
Le samedi (juillet et août) :
9h00 à 12h00

Place Yvonne Sarcey
02 97 55 72 19
www.latrinitesurmer.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi :
9h00 à 12h00

Place Yvonne Sarcey



OFFICE DE TOURISME

Juillet et Août :
Du lundi au samedi :
9h30 à 13h00 - 14h00 à 19h00
Les dimanche et jours fériés :
10h00 à 13h00
14 et 15 juillet : 9h30 à 13h00 /
14h00 à 18h00
02 44 84 56 56
www.baiedequiberon.bzh
30 Cours des Quais

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 10h30 à 12h00
Pendant les vacances scolaires, tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés : 10h30 à 12h00

02 97 55 78 84

30 Cours des Quais

(derrière l'office de tourisme)

HALLE À POISSONS

Tous les jours : 7h30 à 13h00

Cours des Quais

MARÉES & MÉTÉO

> meteoblue.com
> maree.shom.fr
> windmorbihan.com

JOURS DE MARCHÉ

Marché des créateurs :
Le mardi de 8h à 13h.

Marché des producteurs :
Le Mardi et vendredi de 8h à 13h.

Place du Voulén

Pour des raisons d'hygiène,
les chiens y sont interdits, même tenus en laisse.



NUMEROS D'URGENCE

Samu : 15

Appel d'urgence pour les sourds et malentendants : 114

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Gendarmerie nationale : 17

Gendarmerie - Brigade de Carnac : 02 97 52 06 24

Police municipale : 02 97 55 71 62

police@latrinitesurmer.fr

Poste de secours (plage de Kervillen juillet et août) : 02 97 30 12 93

Pharmacie de garde : 3237 + Code postal

Centre antipoison : 02 99 59 22 22

Urgence sécurité gaz : 0800 47 33 33

SNSM - Société Nationale de Sauvetage en Mer : 196

Maison médicale de garde du Pays d'Auray, avenue Wilson, à Auray :

Du lundi au vendredi, de 20h00 à minuit,

Le samedi : 14h00 à minuit

Dimanche & jours fériés : 8h00 à 22h00



CONSOMMONS LOCAL

Consultez le guide des producteurs locaux



NUMÉROS PRATIQUES

Taxis trinitains : 02 97 55 74 39 / 06 22 42 60 02

Douanes : 02 97 55 73 46

Communauté de communes AQTA : 02 97 29 18 69

Capitainerie : 02 97 55 71 49

Société Nautique Trinitaine, SNT (école de voile) : 02 97 55 73 48

HORODATEURS

paybyphone

Les horodateurs installés sur les parkings du cours des quais sont en service du **15 juin au 15 septembre** de **9h00 à 12h30** et de **14h30 à 19h00**, tous les jours.



Tarifs

Les 30 premières minutes sont gratuites (une fois par jour).

0.60€ / 15 minutes

Stationnement limité à 2h30

Au-delà de 2h00 payantes : 36€
Forfait post-stationnement (FPS)

Fonctionnement



Paiement **UNIQUEMENT** par Carte bancaire ou sur PaybyPhone



L'horodateur n'imprime pas de ticket



Saisissez votre numéro de téléphone portable ou adresse mail pour recevoir un ticket virtuel après votre règlement



DÉCOUVRIR LA TRINITÉ-SUR-MER



DU 5 JUILLET AU 30 AOÛT

LIGNE 1

DÉPART DU MEN-DÛ - TOUTES LES 20 MINUTES

DE 10H15 À 13H00 - DE 14H15 À 19H30

VERS KERVILLAN - LE PORT - PLOJADUR

LIGNE 2

DÉPART DU PENHER - TOUTES LES 15 MINUTES

DE 08H00 À 13H00 - 14H00 À 20H00

LE VENDREDI JUSQU'À 21H00

VERS KERVILLAN - PORT À SEC - LE PORT

CARNOZ BUS DE NUIT GRATUIT

Du 5 juillet au 30 août

Judi et vendredi de 4h00 à 5h30
Samedi, dimanche et lundi de 4h00 à 6h00

→ Toutes les 30 minutes

Passage dans le bourg de Carnac et La Trinité-sur-Mer à destination des principaux hébergements des deux communes.



Liaison avec la
CARNAVETTE
à l'arrêt du Men-Dû

Tous les jours
y compris les jours fériés
de 10h00 à 13h00
de 14h00 à 19h30

→ Toutes les 30 minutes



Pour la journée festive du 15 août, une navette spéciale desservira les parkings du Poulbert, Men-Dû et Penher jusqu'à 1h00 du matin afin d'assister au feu d'artifice.

LES CIRCUITS TOURISTIQUES

Le Comité citoyen « Petit Patrimoine Bâti » a sorti 4 circuits de découverte de La Trinité-sur-Mer :

- Circuit du vieux bourg
- Circuit du pont Kerisper et du port
- Circuit ouest (hameaux, fontaines, lavoirs et marais)
- Circuit sud (rivière, baie et marais)



Retrouvez-les à l'accueil de la Mairie, sur le site internet et à l'Office du tourisme...



LOOPI

PARTEZ EN RANDONNÉE



L'Office de tourisme intercommunal propose un outil GPS destiné aux cyclistes et randonneurs pour sillonner la Baie de Quiberon.

Accessible depuis l'application gratuite (iOS ou Android) ou en ligne sur : www.baiedequiberon.bzh, Loopi Baie de Quiberon permet de découvrir 62 balades, à pied ou à vélo, de manière interactive.



Les pistes cyclables du littoral, les circuits vélo de campagne et les sentiers de randonnées de tout le territoire n'auront plus aucun secret pour personne !

Loopi est aussi un calculateur d'itinéraires. Le principe est simple, que ce soit au travers de routes, de pistes cyclables ou de chemins, Loopi vous propose l'itinéraire le plus adapté d'un point A à un point B.



Retrouvez toutes les brochures de l'Office de tourisme intercommunal pour profiter au mieux de votre été en Baie de Quiberon.



BALUDIK

UN JEU DE PISTE EN FAMILLE

baludik

Disponible gratuitement sur Google Play et l'App Store

baludik UN JEU DE PISTE pour découvrir La Trinité-sur-Mer

GRATUIT

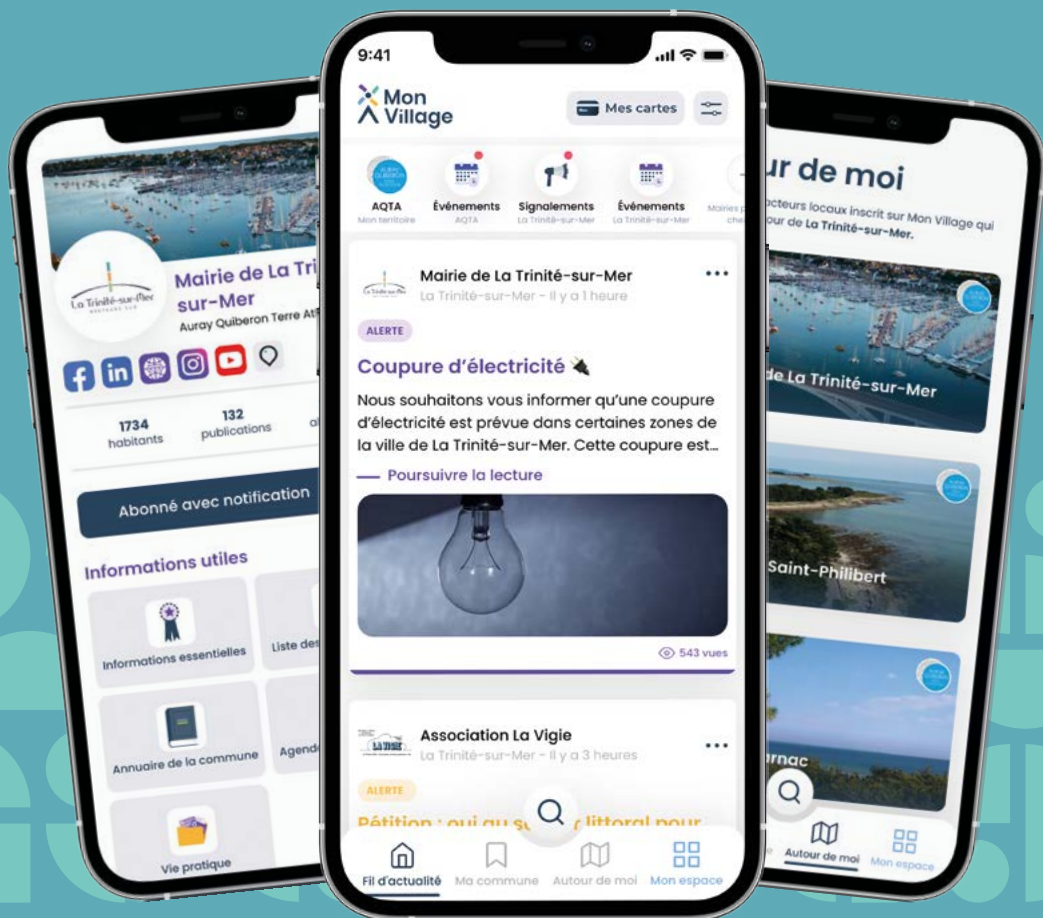
Baludik est une application gratuite qui permet de découvrir la commune différemment sous la forme d'un jeu de piste.

Des photos, des cartes postales anciennes illustrent le parcours. Questions et énigmes guident vos pas.

Des commentaires, des anecdotes, des références historiques enrichissent votre promenade.

Ce jeu de piste vient compléter les 4 circuits touristiques du Comité Petit patrimoine bâti pour redécouvrir l'histoire et le patrimoine de La Trinité-sur-Mer qui regorgent de surprises et de secrets à dévoiler.

Ne manquez pas les actualités de La Trinité-sur-Mer



Mon Village - infos & services

